

LE SÉNAT

Le mardi 30 novembre 1982

La séance est ouverte à 8 heures, le Président étant au fauteuil.

Prière.

[Traduction]

LES MODIFICATIONS FISCALES BUDGÉTAIRES

AUTORISATION AU COMITÉ DES BANQUES ET DU COMMERCE DE FAIRE UNE ÉTUDE

L'honorable **George J. McIlraith**, président suppléant du comité permanent des banques et du commerce, avec la permission du Sénat et nonobstant l'article 45(1)e) du Règlement, propose:

Que le comité permanent des banques et du commerce soit autorisé à étudier ce qui suit:

- (i) les modifications fiscales budgétaires proposées à la Chambre des communes par le ministre des Finances le 28 juin 1982 et leur incidence pour les contribuables;
- (ii) l'exposé que le ministre des Finances a fait à la Chambre des communes, le 27 octobre 1982, sur les perspectives économiques et la situation financière du gouvernement du Canada; et
- (iii) les bills et toute autre question portant sur les modifications fiscales budgétaires avant qu'ils ne soient soumis au Sénat.

Son Honneur le Président: Permission accordée, honorables sénateurs?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

AFFAIRES JURIDIQUES ET CONSTITUTIONNELLES

AVIS DE MOTION TENDANT À MODIFIER LA COMPOSITION DU COMITÉ

L'honorable **William J. Petten:** Honorables sénateurs, avec la permission du Sénat et nonobstant l'article 45(1)i) du Règlement, je propose:

Que le nom du sénateur Hastings soit substitué à celui du sénateur Buckwold sur la liste des sénateurs membres du comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

Son Honneur le Président: La permission est-elle accordée, honorables sénateurs?

Une voix: Non.

Son Honneur le Président: La permission est refusée.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET SCIENCES

AUTORISATION AU COMITÉ D'EXAMINER LE RAPPORT ANNUEL DU MINISTÈRE DES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

L'honorable **Jack Marshall**, avec la permission du Sénat et nonobstant l'article 45(1)i) du Règlement, propose:

Que le comité permanent de la santé, du bien-être et des sciences soit autorisé à étudier le rapport annuel du ministère des Affaires des anciens combattants pour l'année financière terminée le 31 mars 1982, rapport déposé au Sénat le 25 novembre 1982.

Son Honneur le Président: Permission accordée, honorables sénateurs?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

PÉRIODE DES QUESTIONS

[Traduction]

L'ACCORD GÉNÉRAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE

ON DEMANDE UN COMPTE RENDU DE LA CONFÉRENCE TENUE À GENÈVE

L'honorable **Martial Asselin:** Honorables sénateurs, je voudrais demander au leader du gouvernement s'il ne pourrait pas nous faire un bref compte rendu de la Conférence du GATT qui s'est tenue à Genève la semaine dernière.

L'honorable **H. A. Olson (leader du gouvernement):** Honorables sénateurs, cela ne m'est pas possible. Toutefois, si le ministre des Affaires extérieures, qui dirigeait la délégation canadienne à cette conférence, a rédigé un compte rendu à ce sujet, je vous promets de le déposer au Sénat. Au cas où aucun compte rendu n'a été préparé, je vais demander au ministre s'il ne pourrait pas nous transmettre rapidement des informations qui me permettraient de répondre à la question de l'honorable sénateur.

Le sénateur Asselin: Au cas où le leader du gouvernement déposerait un compte rendu au Sénat, pourrait-il nous promettre qu'il nous en remettra un exemplaire à l'avance, afin que nous puissions préparer une réponse?

Le sénateur Olson: Certainement. Au cas où un tel compte rendu serait déposé, je ferai une déclaration à ce sujet et je tâcherai d'en faire parvenir le texte auparavant aux honorables sénateurs de l'opposition.

L'honorable **Duff Roblin (leader adjoint de l'opposition):** Puis-je poser une question supplémentaire au leader du gouvernement? Lorsqu'il nous rendra compte de la conférence du GATT, pourrait-il nous faire un exposé aussi détaillé que possible de l'entente ou plutôt l'absence d'entente au sujet du commerce des produits agricoles?